

REPERAGE PAR LE MEDECIN GENERALISTE DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES : LE POINT DE VUE DES PATIENTES.

Mathilde Palisse, thèse d'exercice dirigée par Gilles Lazimi

DEFINITION :

Violences sexuelles : « *Tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail* »⁽¹⁾.

Viol : (art 222-23 - code Pénal) « *tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise* »

EPIDEMIOLOGIE :

- Etude ENVEFF (2000) : **0,3% des femmes déclarent un viol et 1,2% des attouchements** ou une tentative de viol dans les **12 derniers mois**⁽²⁾.
- Etude « contexte de la Sexualité en France (2006) : **16% des femmes** déclarent avoir subi **un viol ou une tentative de viol**. Seules **8% en ont parlé à leur médecin**⁽³⁾.

CONSEQUENCES SUR LA SANTE :

- **Conséquences traumatiques** ⁽⁴⁾
- **Conséquences somatiques chroniques** : troubles fonctionnels intestinaux, constipation, troubles dyspeptiques, douleurs chroniques ⁽⁵⁾.
- **Conséquences gynécologiques** ⁽¹⁾
- **Conséquences obstétricales** ^(6;7)
- **Conséquences psychiatriques** : état de stress post-traumatique ⁽⁸⁾(45,9% des femmes victimes de viols), symptômes dépressifs, anxieux, phobiques, troubles du comportement chez l'adolescent, consommations de substances ⁽⁹⁾, conduites à risque.

Quel serait le point de vue des patientes face à un repérage systématique des violences sexuelles par le médecin généraliste ?

145 patientes ont été interrogées en fin de consultation par 13 internes dans 19 cabinets de médecine générale de la région Ile-de-France.

Question 1 : Votre médecin généraliste vous a-t-il déjà demandé si vous aviez subi des violences sexuelles ?

	Nombre de femmes	% de femmes interrogées (n=145)
Oui	10	6,9 %
Non	135	93,1 %

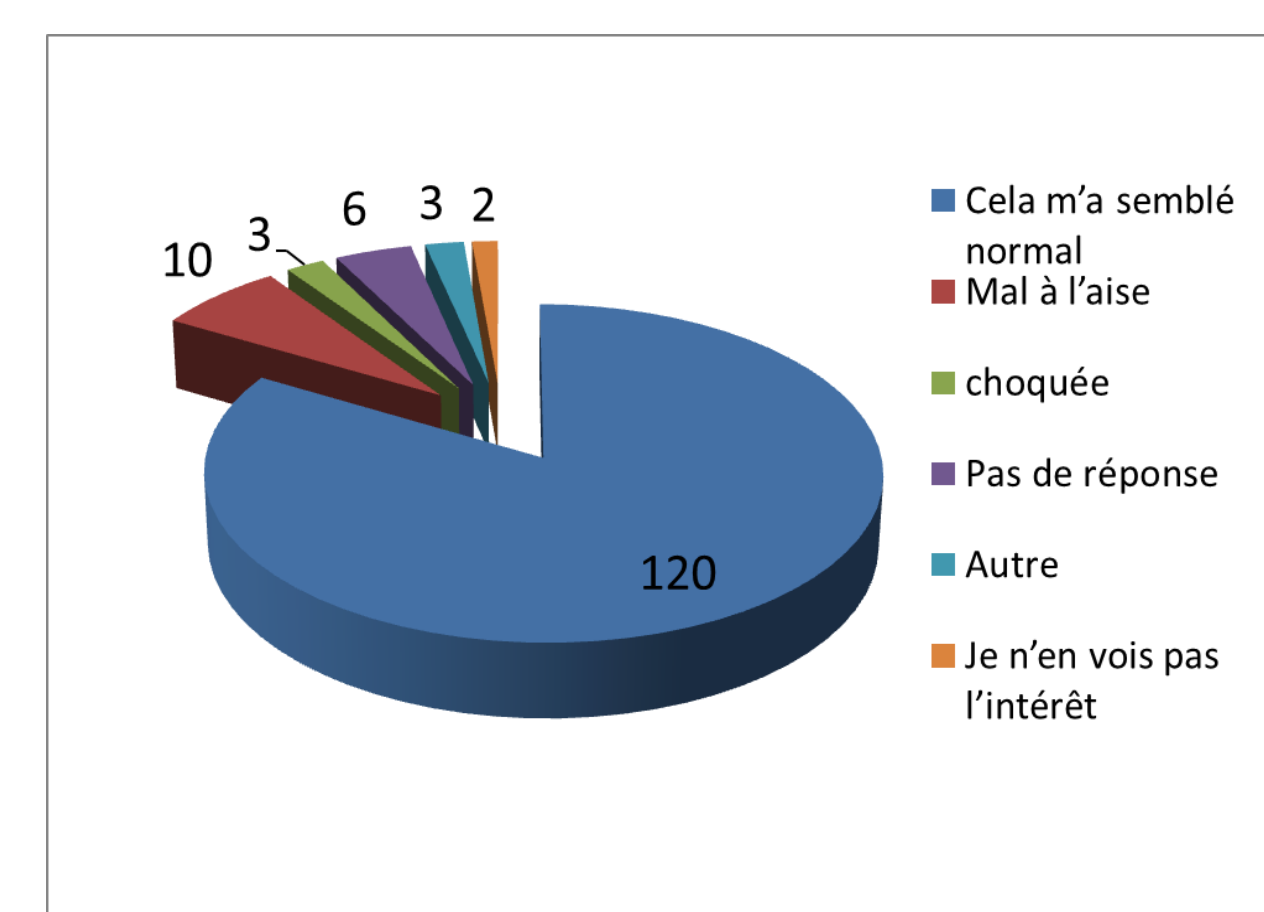
Question 2 : Pensez-vous que la prise en charge des violences sexuelles fait partie du rôle du médecin généraliste? (n=145)

	Nombre de femmes	% parmi les femmes interrogées (n=145)
Oui	121	83,4 %
Non	20	13,8 %
Ne sait pas	4	2,8 %

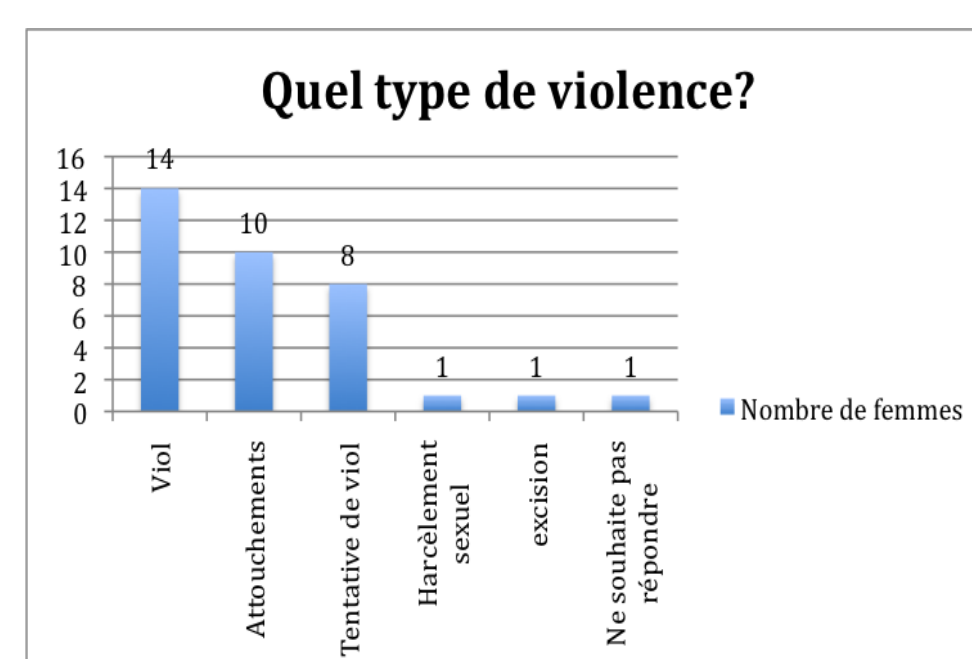
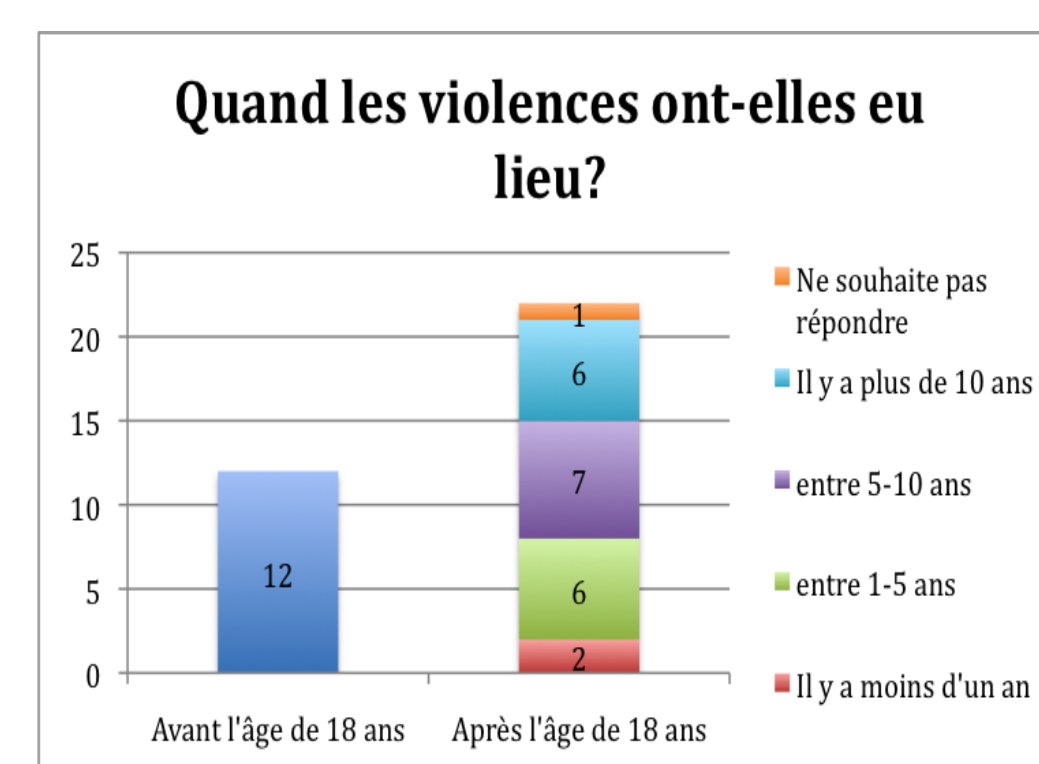
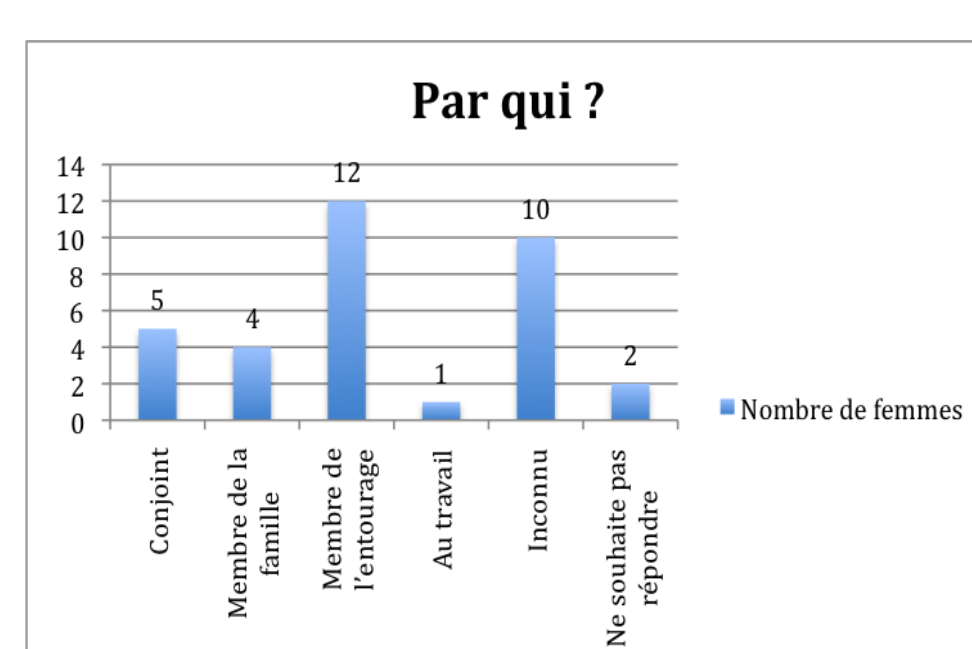
Question 3 : Avez-vous subi des violences sexuelles dans votre vie ? (n=145)

	Nombre de femmes	% parmi les femmes interrogées (n=145)
Oui	34	23,4 %
Non	110	75,8 %
Ne souhaite pas répondre	1	0,7 %

Question 4 : Qu'avez-vous ressenti face à ces questions ?

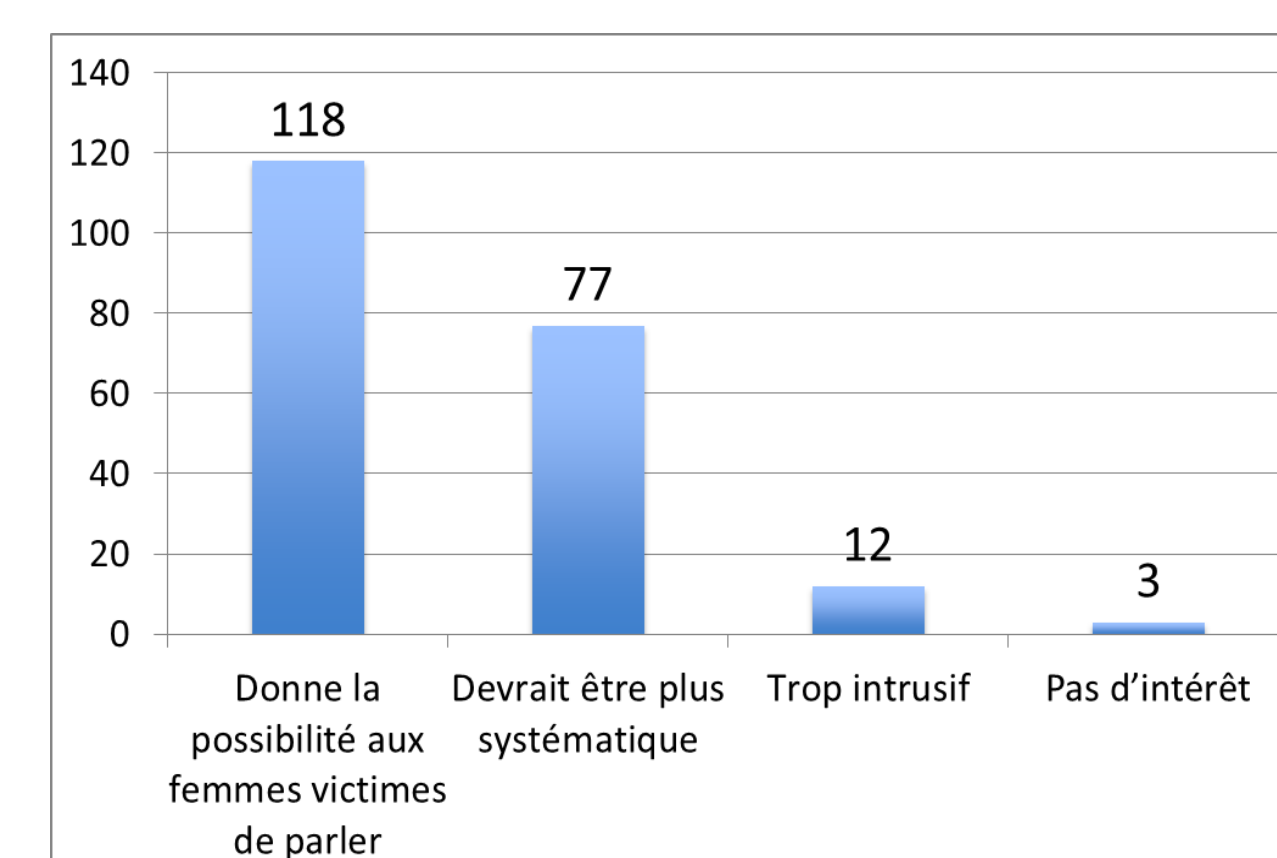


Pas de différence significative entre les femmes victimes ou non.



1/3 des femmes n'en a jamais parlé.
2/3 auraient souhaité que leur médecin leur pose la question.

Question 5 : Finalement, que pensez-vous d'un dépistage des violences sexuelles par le médecin généraliste ?



Pas de différence significative entre les femmes victimes ou non.

Près d'**1 femme sur 5** a subi dans sa vie des violences sexuelles.
Ces violences ont des conséquences à court et long terme sur la santé.
La prise en charge des conséquences passe par le repérage des violences sexuelles.
Certains médecins craignent d'être intrusifs auprès des patients.

Pour **8/10 femmes** : la prise en charge des violences sexuelles fait partie du rôle du médecin généraliste, le ressenti est positif face à ces questions, le dépistage aide les femmes victimes à en parler.

Les femmes sont favorables à un dépistage et la majorité d'entre elles pense qu'il devrait être plus systématique.
Les médecins doivent poser cette question de façon directe et sans jugement :

« Avez-vous subi des violences sexuelles dans votre vie ? »